



# Succession droit des familles

Par **Binet**, le **27/01/2021** à **02:00**

Nous sommes mariés depuis 17 ans avec un enfant du côté de mon époux et moi deux enfants également d'un premier mariage nous avons un contrat de séparation de bien actuellement. Comment se composerait la succession si l'un de nous décédait ?